



## Compte Rendu du Conseil d'Ecole du 6 juin 2016

Ecole Elémentaire d'Hastignan

### Présents :

**Equipe Enseignante** : Mme Boulhaïs (CM1), Mme Chaït (ULIS), Mme Leyniac (CE2 et CM2), Mme Martin (CE2), Mme Pérille (CM1), Mme Quebre (CP), Mme Schmitt (CE1), Mme Schipper (CP), Mme Sonfils (CM2), M. Taudin (CM2), Mme Tonon (CP/CE1),

Ainsi que : Mme Gabbé, Emploi Vie Scolaire, assistante de Direction.

**Représentant Mairie** : Mme Le Moller, adjointe déléguée à l'Education, Mr Barron, Services techniques,

**Personnel Mairie** : Melle Larrous, directrice du CLAE, Mme Terou, Responsable de la restauration scolaire, M. Clément Alain, directeur du CLAE de l'école de La Garenne.

**Parents Elus FCPE** : Mmes Boissard, Cortinas, Lebrun, Rodziewicz, Varlet et M. Guidez,

**Parents Elus API Hastignan** : Mmes Defoort, Greslot, Lalande, Nicot, Marques, M. Hudrisier et Ligault.

*Absents excusés* : Mme Bayssette (CE2), M. Gimenez (CE1), Mr Demasnes (Elu), Mmes Lecroart et Talou (API Hastignan), Mme Brun (FCPE), Mme Laville (DDEN)

Les points abordés lors du Conseil d'Ecole sont détaillés ci-après.

### Effectifs : prévisions rentrée 201-, et mouvements de personnel

L'effectif de l'école devrait être le suivant à la rentrée 2016 : 61 CP ; 61 CE1 ; 42 CE2 ; 58 CM1 ; 56 CM2 et 12 ULIS. Il pourrait encore y avoir des départs ou des arrivées d'élèves jusque-là rentrée. Il n'y a pas eu de commission de dérogation cette année car il n'y avait pas/peu de cas à analyser. Les demandes hors commune ne sont pas acceptées, les écoles de Saint-Médard-en-Jalles étant saturées.

Cette année, le DA-SEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) propose qu'un poste d'enseignant supplémentaire soit ouvert à la rentrée 2016 sur l'école. Cette proposition devrait être entérinée lors d'une commission technique le 13 juin. Il y aurait alors 11 classes + l'ULIS dans l'école. La classe supplémentaire n'est pas encore attribuée à un niveau, cette décision relève de l'organisation pédagogique. La salle des maîtres deviendrait une salle de classe. La FCPE fait remarquer que la classe qui serait en bas ne devrait pas être une classe de CM2 car il n'y a pas de tableau numérique dans cette future classe. La mairie indique qu'une installation de tableau numérique supplémentaire n'est pas prévue à court terme.

Les classes seront constituées et affichées le 31/08/2016. Les demandes particulières des parents sont inutiles et ne peuvent pas être prises en compte, les classes étant constituées en fonction de critères pédagogiques.

La rentrée des élèves est fixée au 01/09/2016. La rentrée des enseignants aura lieu le 31/08/2016.

Mme Schmitt et M. Gimenez quittent l'école et ne seront plus à ce poste à la rentrée 2016 (fin du cursus formation). Il y aura de nouveau un poste réservé aux professeurs des écoles en formation en 2015/2016.

Mr Taudin quitte également l'école en tant que Professeur des Ecoles et Directeur. Il prendra sa retraite après 16 années à ce poste.

Les trois AVS (assistante de vie scolaire) sont reconduites dans leur fonction. Le contrat d'EVS (Emploi Vie Scolaire) se termine le 5 juillet. La question est posée du devenir de cette fonction, qui est extrêmement importante pour le fonctionnement administratif de l'école, l'accueil des parents, etc.

Concernant le CLAE, il y aura un changement de Direction à la rentrée. Pauline Larrous quitte avec émotion la direction du CLAE d'Hastignan. Elle sera remplacée par Clément Alain, Directeur du CLAE de La Garenne actuellement.

Au conseil d'école, Mme Claudie Laville a fait savoir qu'elle mettait un terme à sa fonction de DDEN.

Le projet d'école, arrivé à échéance en cette fin d'année scolaire est en cours de réalisation. 2 des 3 axes de ce projet seront des axes partagés avec le collège. Le projet sera présenté au premier conseil d'école l'année scolaire prochaine.

## **Point sur les locaux et les travaux dans l'école**

Le Conseil d'École insiste sur l'importance des travaux à mener à l'école.

- Concernant les chariots permettant de ranger le matériel de ménage qui encombraient le couloir de l'école à l'étage : les chariots ont été enlevés mais demeurent nécessaire. Une étude a été réalisée par les services techniques pour la création de placards, et ceci sera réalisé cet été. Madame Le Moller prend l'action d'organiser une réunion entre les acteurs pour communiquer autour de ce projet qui n'a jamais été présenté aux usagers. (personnel municipal en charge du ménage, enseignants). Il s'agit du seul budget travaux retenu sur le budget 2016 pour l'école.
- Réfection du parking ; Sortie des enfants de l'École par le petit portail donnant sur le petit bois : un rebouchage des trous du parking sera réalisé à court terme. Des travaux d'ampleurs ne pourront être menés qu'à plus long terme (non retenu au budget 2016, mais proposé à nouveau en 2017).  
Un projet pour l'entrée des enfants est présenté par les services techniques. Il ne répond pas à la demande du conseil d'école de maintenir l'entrée des élèves par le petit bois pour plus de sécurité. Ce projet propose une zone d'attente sur le parking séparée de la zone de circulation de voiture par des piquets. Cette solution a été testée par le passé et ne donne pas satisfaction. Un nouveau projet devra être proposé par les services techniques, projet qui prendra en compte les avis du conseil d'école (maintien de l'entrée par le petit bois, passage des vélos, goudronner l'allée entre le parking et le portillon afin que l'accessibilité en temps de pluie soit correcte, et surtout afin que l'entrée de l'école soit accessible aux personnes en situation de handicap, ouverture dans la barrière de rondins.).
- Clôture entre le petit chemin emprunté par les collégiens et la cour : l'implantation d'une clôture par des panneaux rigides légers et occultant est proposée. Le planning des travaux et leur affectation au budget 2016 n'ont pas été précisés.
- Inondations dans la cour de l'école : lors de fortes pluies, il y a toujours des soucis dans la cour. Ceci devait être vu avec le collège, car le problème demeure.
- L'école a besoin d'être nettoyée (mousses dans les bandeaux, murs...).
- Certains endroits ont besoin d'être repeints (La Halle).
- La FCPE signale qu'il n'y a pas de groom sur la porte d'entrée de la Grange à Léo, ni sur la porte entre La Grange à Léo et la salle de sport (danger pour les doigts).
- L'API Hastignan demande à ce qu'un état des lieux soit présenté relativement au bilan « accessibilité » réalisé en juin 2015, soit il y a un an ; et aux mesures et travaux prévus pour rendre l'école accessible aux personnes en situation de handicap. Les travaux étant longs à réaliser, il est nécessaire d'anticiper ces travaux, l'école étant peu accessible à ce jour.
- Bibliothèque : la remise en état des livres a été réalisée par l'API Hastignan. Le directeur de l'École remercie toutes les familles qui se sont investies dans ce travail. La suite du projet en cours concerne l'informatisation de la bibliothèque. Un ordinateur, une douchette pour scanner les livres seront nécessaires, et sont demandés à la municipalité. L'informatisation passera par un abonnement au service Hiboutheque, à l'image de ce qui a été implémenté et fonctionne très bien à la maternelle Hastignan depuis 3 ans.
- Sécurité école : une nouvelle forme du PPMS (plan de mise en sauvegarde) sera mise en place à la rentrée prochaine, prenant en compte la vigilance attentats.
- La FCPE demande si les personnels employés par la mairie ont une formation aux premiers secours. A ce jour, la responsable du site scolaire et la directrice du CLAE sont formées. Il est prévu que tout le personnel soit formé au 31/12/2016.

Madame Le Moller ne peut rester jusque-là fin du conseil d'école. Elle indique avant son départ que le PEDT arrive à échéance, et qu'un nouveau PEDT est en préparation, il sera présenté le 20 juin en comité de pilotage, puis le 27 juin à tous les parents élus lors du comité annuel de suivi.

## **Passerelles Maternelle et Collège**

L'objectif de ces passerelles est d'assurer la continuité de la prise en charge des élèves.

Concernant les enfants arrivant de maternelle, ils seront accueillis le 21 juin et déjeuneront au restaurant scolaire.

Concernant le collège, les passerelles seront mises en place dans le cadre du conseil école / collège. Les dates ne sont pas fixées. Les enfants sont affectés au collège de secteur, et les parents reçoivent un dossier d'inscription à remplir. Les demandes de dérogation se traitent à l'inspection académique.

A compter de la rentrée 2016, les cycles scolaires changent et seront les suivants : acquisition des fondamentaux en cycle 2 (CP-CE1, CE2) et consolidation des acquis en cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>). Ces changements seront expliqués aux parents à la rentrée scolaire, les parents de CM2 recevront un petit document d'information. Les programmes ne seront pas bouleversés, les changements visent à donner du sens et de la cohérence aux enseignements.

Actuellement, une politique de non-redoublement des enfants de CM2 est en place, le redoublement n'ayant pas donné satisfaction en tant que stratégie de réponse à des difficultés d'élèves. Le redoublement est donc exceptionnel. Des actions spécifiques sont mises en place pour aider les enfants en difficulté (PPRE).

### **Manifestations passées et à venir**

La prestation de la Chorale au Carré des Jalles était une très belle soirée, avec beaucoup de rigueur, de plaisir et d'émotion. C'est le projet de toute l'école et cela crée des liens entre les classes. Madame Sonfils est particulièrement remerciée pour son travail. L'engagement de Mme Schmitt pour ce projet a également été salué (piano). Les parents élus remercient les enseignants pour ce travail et cette superbe prestation. Le Directeur remercie les parents qui ont participé à l'organisation et tous les spectateurs. Les parents d'élèves aimeraient que cela puisse se faire plus souvent, mais il semble que la salle soit difficile à obtenir plus régulièrement, puisque cela a un coût important pour la municipalité.

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 17 Juin à partir de 18h. Les enseignants exposeront les travaux de leurs élèves.

Le CLAE participera à la manifestation (jeux et exposition). Des stands de jeux, maquillages seront proposés par le CLAE et les parents, des boissons seront offertes par la coopérative. L'aide des parents sera appréciée pour la tenue de stands et le service des boissons. A partir de 19h30, il est proposé de passer un moment convivial en pique-niquant ensemble (pique nique apportés par les familles, buffet de desserts mis en commun, table et chaises fournies par la municipalité).

### **APS et cantine**

Clément Alain prendra la suite de Pauline Larrous à la rentrée 2016. Celui-ci souhaite travailler dans la continuité de ce qui fonctionne actuellement au CLAE. Le seul changement qui sera réalisé à la demande de la Direction de l'Education est le fait que le gouter sera systématiquement pris dans la salle de la cantine à la rentrée.

Côté restauration, Mme Terou indique qu'il y a énormément de gaspillage et que les enfants mangent mal. Le système de fruits en plastique colorés et de gommettes colorées pour que les enfants restent au minimum 20 minutes à table a été remis en place. Environ 245 enfants déjeunent à la cantine.

Concernant le centre de loisirs d'été, il est indiqué que les horaires seront modifiés par rapport à ce qui se faisait habituellement (accueil à partir de 7h30 le matin ; fermeture à 18h30). Par contre, les horaires du CLAE à la rentrée 2016 seront bien les suivants : ouverture à 7h le matin, fermeture à 19h.

### **Divers**

Les parents remercient les enseignantes qui ont organisé des classes découvertes pour les élèves (1 classe de CP, 2 classes de CM1). Les enfants ont beaucoup apprécié ces classes découvertes et l'expérience a été enrichissante.

Le conseil d'école se termine par quelques mots de Monsieur Taudin, qui revient sur les années passées en tant qu'enseignant, et à la Direction de l'Ecole d'Hastignan. Nous lui souhaitons une belle retraite et une très bonne continuation. Nous le remercions pour tout le travail réalisé, ainsi que pour son engagement au service de l'Ecole, de ses élèves et de tous les enfants

*Fin du compte rendu du conseil d'école*



## Information relative au LOTO du 4 juin 2016

Organisé par l'API Hastignan, au profit des écoles primaires d'Hastignan

Chers parents,

Le loto organisé par notre association le 5 juin 2016 a eu un beaucoup de succès avec plus de 300 participants. La soirée s'est déroulée sereinement et dans la bonne humeur, et nous avons passé de bons moments.

Nous remercions vivement tous les participants, dont beaucoup de parents et d'enseignants qui ont contribué à faire de cette manifestation une réussite. Merci d'avoir participé à la soirée, merci de votre soutien.

Nous remercions également la municipalité qui nous a permis d'organiser l'évènement, mettant à notre disposition une salle et des moyens ; ainsi que tous les commerçants qui nous ont offerts des lots.

Les bénéfices de cette opération (2000 €) seront affectés pour des projets concrets dans les Ecoles Maternelle et Élémentaire d'Hastignan. Ces projets sont en cours de réflexion avec les équipes enseignantes.

Si vous souhaitez nous rejoindre et mener des actions pour l'école et les enfants, n'hésitez pas à nous contacter ☺.

L'équipe API Hastignan.  
[contact@api-hastignan.fr](mailto:contact@api-hastignan.fr)  
[www.api-hastignan.fr](http://www.api-hastignan.fr)



**Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.**



**Bonne continuation pour ceux qui quittent l'Ecole Élémentaire !**



**Pensez à récupérer les habits que vos enfants auraient pu oublier à l'école (dans la halle).  
TOUS CES VETEMENTS SONT EN GENERAL MIS A DISPOSITION  
D'ASSOCIATIONS CARITATIVES DES LA FIN DE L'ECOLE**

